

■ **Fondation TUTATOR (TUTATOR Stiftung) (TUTATOR Foundation) (Fundación TUTATOR)**, à 1170 Aubonne, avenue Abraham-Hermanjat 27, CH-550-1055518-1. Nouvelle fondation. Acte de fondation: 29 août 2008. But: de développer la justice restauratrice et pour cela de sensibiliser les institutions publiques et privées et d'apporter son appui, son concours, ses compétences et son expérience, avant tout de nature technique, à ces institutions et autorités étatiques - judiciaires et exécutives - chargées de gérer la justice pénale, spécialement celles concernant les mineurs (pour but complet cf. acte de fondation). Les fondateurs se réservent expressément la possibilité de faire modifier le but par l'autorité de surveillance, en application de l'article 86a CC et des statuts. Organisation: conseil de 3 à 7 membres; conseil d'honneur; organe de révision. Membres du conseil: Concordel Gilles, président, Concordel Marie-Christine, trésorière, tous deux de France, à Aubonne, avec signature collective à deux, Herrero Escrich Victor, d'Espagne, à Logroño (Espagne), vice-président, et Orlando John, de Moutier, à Lausanne, secrétaire, tous deux sans signature. Organe de révision: Yves Bachelier, expert-comptable diplômé, Sàrl (CH-550-1050986-2), à Lausanne.
Registre journalier no 10967 du 09.09.2008
(04651592 / CH-550.1.055.518-1)